aurait pu tout aussi bien l'appeler impôt pour la protection de la santé, et sans doute qu'à l'avenir on trouvera d'autres appellations qui

supplanteront le terme «impôt».

On finira pas comprendre qu'il ne s'agit pas que de mots, que ce n'est pas parce qu'on met le mot «progrès» avant le mot «social» que l'on change quelque chose. Pour changer véritablement une situation, il faut s'attaquer aux causes du déséquilibre économique et ne pas faire de la chose une simple question de mots. Ou, si l'on veut, au lieu d'appeler cela une taxe de progrès social, cela deviendra tout simplement le Crédit social.

[Traduction]

Mme MacInnis: Monsieur le président, notre parti a commencé sa lutte contre cet article il y a plusieurs mois, et la lutte que nous avons menée a contribué partiellement à la défaite du gouvernement précédent. La population du pays n'est nullement en faveur de ce genre d'imposition. La léthargie peut la paralyser un certain temps, mais à mon avis, un grand nombre de personnes espèrent que le gouvernement est sincère lorsqu'il parle d'une société juste. Cependant, il y a une limite à leur espérance.

Mon collègue de Comox-Alberni a évoqué nos fortes objections à cet mesure, savoir l'établissement d'un plafond fiscal de \$120 indépendamment du revenu du contribuable. Cette formule sape tout le principe de l'imposition proportionnelle à la capacité de payer, et pour cette raison nous nous opposons

vigoureusement à cet impôt.

• (5.20 p.m.)

L'autre point traité, est celui de l'impôt de progrès social. Mon collègue de Winnipeg-Nord-Centre a parlé des prolongements de cette désignation et je voudrais également en dire quelques mots. Quand les gens ont entendu parler de «l'impôt de progrès social», ils se sont laissé leurrer, croyant que l'impôt servirait à des fins de progrès social. Le Conseil de bien-être du Canada avait recommandé, par exemple, une augmentation des allocations familiales. Cette recommandation figure dans son rapport de janvier dernier et, dans des rapports antérieurs. Les vieillards pensionnés se plaignent amèrement que ce nouveau pseudo-supplément de revenu leur suscite de nouvelles difficultés, car ils ont dû payer l'impôt sur leur revenu accru. Cet impôt est venu s'ajouter à leurs difficultés, attribuables pour une bonne part à la hausse du coût de la vie. Je voudrais parler également des allocations aux anciens combattants. Bien des gens estiment que l'argent perçu par le gouvernement, grâce à son impôt de progrès social, devrait servir à augmenter les allocations versées aux vétérans et à leurs familles.

Je voudrais également parler de la sauvegarde de nos fovers. Quand j'ai émis l'idée, à la Chambre, de sauvegarder nos foyers en payant des salaires aux mères obligées d'aller travailler à l'extérieur afin de leur permettre de rester chez elles, les représentants en ont ri et s'en sont moqués. Mais bien des gens y songent, car cela leur semble juste. Ils savent bien qu'en versant un salaire aux mères pour leur permettre de rester au foyer au lieu de les obliger à trouver du travail au dehors et à délaisser leurs enfants le gouvernement ferait un excellent placement du point de vue social. Nombre de gens croient que l'impôt de progrès social devrait servir à des programmes de ce genre.

Nous devrions réexaminer les allocations familiales, nous efforcer de relever la pension de sécurité de la vieillesse, accroître les allocations aux vétérans et payer des salaires aux mères qui restent au foyer. Tous les gouvernements antérieurs, les députés et même les ministres faisaient toutes sortes de promesses encourageantes. A les entendre, ils allaient appuyer le principe d'un revenu minimum garanti annuel pour tous les Canadiens. Mais qu'est-il arrivé, monsieur l'Orateur? Nos gens se rendent compte maintenant que l'impôt de progrès social n'est pas un impôt de progrès social. Il ne fait qu'imposer un plus lourd fardeau fiscal aux gens à revenu modique, qui sont le moins capables de le supporter. Ce n'est pas un impôt de progrès social, mais un impôt de déception sociale. C'est comme cela que les gens le considèrent.

Après que le ministre des Finances nous eût dit qu'il espérait avoir un excédent budgétaire d'un quart de milliard de dollars au cours de la prochaine année financière, je ne pouvais guère en croire mes oreilles lorsque j'ai appris que le prétendu impôt de progrès social resterait en vigueur. A mon avis il est totalement injuste. Le gouvernement aurait certes pu élever les niveaux d'exemptions s'il voulait alléger le fardeau d'imposition de certains. Un grand nombre de Canadiens, y compris les titulaires des allocations de vétérans, d'allocations familiales et de pensions de la sécurité de la vieillesse, ne gagnent pas assez pour être imposables. L'élévation des niveaux d'exemptions de l'impôt sur le revenu ne leur aurait été clairement d'aucune utilité. C'est dans ce domaine que l'imposition devrait être plus juste. On pourrait adopter d'autres mesures que les exemptions en matière d'impôt sur le revenu pour venir en aide à ceux qui ont de très petits moyens.

[Français]

Le député de Trois-Rivières (M. Mongrain) a dit que les députés de l'opposition croient que le gouvernement est une espèce de Père Noël, qui pouvait avoir des cadeaux pour tout